



CC de Belle Ile en Mer (Siren : 245600465)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Palais
Arrondissement	Lorient
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/03/2000
Date d'effet	16/03/2000

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Frédéric LE GARS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Haute Boulogne
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56360 Le Palais
Téléphone	02 97 31 83 04
Fax	02 97 31 49 46
Courriel	ccbi@cc-belle-ile-en-mer.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle sans fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	5 434
Densité moyenne	62,55

Périmètre

Nombre total de communes membres : 4

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Bangor (215600099)	980
56	Le Palais (215601527)	2 653
56	Locmaria (215601147)	863
56	Sauzon (215602418)	938

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Electricité, Gaz - <i>L'électrification rurale - Compétence obligatoire Électricité : comprenant l'ensemble des missions relatives à l'exercice du pouvoir concédant et à la maîtrise d'ouvrage. Cette compétence englobe également la production de proximité et les opérations de maîtrise de la demande en électricité. Activités accessoires liées à la compétence électricité : Production d'électricité : Il s'agit d'une possibilité qui n'exclut pas la réalisation et l'exploitation de telles installations par d'autres collectivités y compris les communes adhérentes. Travaux sur les réseaux câblés, pour le compte de communes ou d'E.P.C.I.</i>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) <i>La production et la distribution de l'eau potable</i> - Assainissement collectif <i>L'assainissement collectif</i> - Assainissement non collectif <i>L'assainissement non collectif</i> - Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>La collecte des déchets ménagers et assimilés Les déchets spécifiques des ménages.</i> - Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Le traitement des déchets ménagers et assimilés Les déchets spécifiques des ménages.</i> - Autres actions environnementales <i>Protection et mise en valeur de l'environnement a. La protection, la gestion conservatoire et la valorisation : - des espaces naturels en général - du site classé de Belle-Ile au titre de la loi n°1930-05-02 sur les monuments naturels et les sites en tant qu'affectataire de la taxe sur les passagers maritimes à destination des îles - des propriétés du Conservatoire du littoral, par délégation - des Espaces naturels sensibles propriété du département, par délégation - du site terrestre et maritime Natura 2000 FR530032 en tant qu'opérateur local par délégation de l'Etat - des maisons de sites des Poulains et du Grand Phare, lieux d'accueil et d'histoire en espaces naturels b. La gestion des terres agricoles et du bois de Bruté</i>

Sanitaires et social
- Aide sociale facultative <i>adhésion au pôle santé services du Pays d'Auray en vue de soutenir un dispositif d'information et de coordination en faveur des personnes âgées</i>
- Activités sanitaires <i>La fourrière pour chiens et chats</i>
- Action sociale <i>Le relais de l'information sociale et de l'emploi L'accueil petite enfance L'action sociale en faveur des loisirs et temps libres des jeunes de 6 à 16 ans Le chantier nature et patrimoine</i>
Développement et aménagement économique
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...) <i>a. Les études prospectives et la promotion visant le maintien et le développement des activités de l'agriculture, de la pêche, du commerce et de l'artisanat b. L'abattoir c. La collecte du lait d. L'aménagement, la gestion et l'entretien de l'aérodrome</i>
Développement et aménagement social et culturel
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs <i>3) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels a. Le centre d'animation, situé rue des Remparts à Le Palais b. La maison des associations, située à Haute Boulogne à Le Palais</i>
- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs <i>construction, entretien et fonctionnement du complexe sportif du Guerch</i>
- Activités péri-scolaires <i>3) Construction, entretien et fonctionnement d'équipements l'enseignement préélémentaire et élémentaire Le restaurant scolaire, situé rue des Remparts à Le Palais</i>
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT) <i>Elaboration, révision et suivi d'intégration au schéma de cohérence territoriale du pays d'Auray. pour l'exercice de cette compétence, la Cc adhère au syndicat mixte du pays d'Auray.</i>
- Plans locaux d'urbanisme <i>c. La mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage communale des PLU : - organisation de l'ensemble des opérations de sélection du prestataire des quatre PLU, notamment rédaction d'un cahier des charges commun ; - maîtrise d'ouvrage d'études thématiques associées aux PLU dans le champ des compétences intercommunales ; le cas échéant, rédaction de cahiers des charges d'études thématiques associées au PLU hors champ des compétences intercommunales ; - assistance à l'élaboration du diagnostic et du Projet d'Aménagement et de Développement Durable des PLU - coordination de l'action des bureaux d'études et suivi des dossiers PLU.</i>
- Organisation des transports non urbains <i>Les transports collectifs terrestres par délégation du Conseil général</i>
- Etudes et programmation <i>L'élaboration d'un document de synthèse intitulé « projet d'aménagement communautaire » dans le champ des compétences intercommunales.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Accès à la déchèterie et installation de stockage des déchets non dangereux</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>e. L'accueil, l'information et la promotion touristique</i>
Logement et habitat

- Programme local de l'habitat <i>Le programme de développement de l'habitat (P.L.H.)</i>
- Politique du logement non social <i>L'hébergement des renforts saisonniers de gendarmerie</i>
Infrastructures
- Eclairage public <i>Compétence optionnelle pour les communes qui lui ont délégué : Éclairage public : compétence relative à la maîtrise d'ouvrage des investissements sur les installations d'éclairage public. Après réalisation, par convention, la commune en devient propriétaire.</i>
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...) <i>La surveillance des plages en ce qui concerne la gestion du personnel et du matériel</i>
- Gestion d'un centre de secours <i>Le centre d'incendie et de secours, dans le cadre de la loi du 03/05/96 relative aux services d'incendie et de secours et des conventions en cours</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Aménagement numérique, développement des technologies de l'information et de la communication et de l'administration électronique : a) Développement de l'usage des technologies de l'information et de la communication et de l'administration électronique sur le territoire de la communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer notamment par l'adhésion au syndicat mixte e-Megalix Bretagne, b) Réseaux et services locaux de communication électroniques : compétence relative aux réseaux et services locaux de communication électroniques telle que prévue à l'article L. 1425-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT) et incluant notamment les activités suivantes : l'établissement d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L 32 du code des postes et communications électroniques, l'acquisition des droits d'usage à cette fin et l'achat des infrastructures ou réseaux existants, la mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants, l'exploitation de réseaux de communications électroniques, la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finals, dans les conditions prévues par l'article L. 1425-1 du CGCT.</i>
- Autres <i>- L'atelier de mécanique - L'approvisionnement en hydrocarbures et le stockage - Elaboration, suivi et évaluation du Contrat local de santé - Jumelage d'intérêt communautaire : a) Marie Galante b) Pubnico</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
56	Syndicat départemental d'Energies du Morbihan (SDEM) (255601106)	SM fermé	756 098
56	Syndicat de l'EAU du MORBIHAN (255601072)	SM fermé	468 004
56	Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays d'Auray (200050219)	SM fermé	91 331

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)